

## 3,25 millions d'indemnités

**POLITIQUE** ♦ La fin des cinq cabinets ministériels PS au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles coûterait un peu plus de 3,25 millions d'euros en indemnités de départ pour les collaborateurs licenciés.

Les cinq cabinets socialistes (Rudy Demotte, Jean-Claude Marcourt, André Flahaut, Isabelle Simonis et Rachid Madrane) emploient actuellement un peu plus de 200 collaborateurs, dont 86 sont détachés de l'administration.

Avec la fin annoncée de la majorité PS-cdH et la volonté du cdH de former de nouvelles majorités avec d'autres partis, ces contractuels PS devraient se retrouver sous peu sans emploi. Ceux-ci ont toutefois droit à des indemnités forfaitaires de départ équivalentes à cinq mois de salaires, plus des primes. Pour les cabinets PS, la facture serait de 3,25 millions d'euros à charge de la Fédération, a indiqué lundi en commission du Parlement le ministre-président Rudy Demotte en réponse à une question de la députée Caroline Persoons (DéFI). Si le cdH devait, lui, quitter le gouvernement, ces indemnités ne se chiffraient qu'à 1,67 million d'euros seulement. Le cdH ne compte en effet que deux cabinets seulement et 108 collaborateurs, dont 61 détachés de l'administration.